Amaury de Bannes

ÉCOLE CATHOLIQUE, LA MISSION DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT

Promouvoir la personne humaine

Préface de Claude Berruer

LETHIELLEUX

École catholique, la mission du chef d'établissement

Amaury de Bannes

École catholique, la mission du chef d'établissement

Promouvoir la personne humaine

LETHIELLEUX

Tous droits de traduction, d'adaptation
et de reproduction réservés pour tous pays.

© 2015, Groupe Artège
Éditions Lethielleux
10, rue Mercœur – 75011 Paris
9, espace Méditerranée – 66000 Perpignan

www.editionslethielleux.fr

ISBN : 978-2-24962-362-2
ISBN pdf : 978-2-24962-373-8

À ma fille Clémence

« Tous les hommes désirent naturellement savoir. »
(Aristote, *Métaphysique*, I, 1, 980 a 21)

« L'homme est la seule créature qui soit susceptible d'éducation. »
(Kant, *Traité de pédagogie*, p. 35)

« J'aime l'école. Je l'ai aimée quand j'étais élève, étudiant et enseignant. Et ensuite en tant qu'évêque. […] Pourquoi est-ce que j'aime l'école ? On ne grandit pas tout seul et il y a toujours un regard qui vous aide à grandir. J'ai l'image de mon premier enseignant, cette femme, cette maîtresse qui m'a pris à six ans, au premier niveau scolaire. Je ne l'ai jamais oubliée. Elle m'a fait aimer l'école. Par la suite, je suis allé lui rendre visite tout au long de sa vie jusqu'à sa mort, à 98 ans. »

Pape François, 10 mai 2014, place Saint-Pierre.

Liste des sigles utilisés

AIRIP : Association interdiocésaine de recherche et d'innovation pédagogique
APEL : Association des parents d'élèves de l'enseignement libre
APS : Adjoint en pastorale scolaire
CAEC : Comité académique de l'Enseignement catholique
CCMD : Commission consultative mixte départementale
CEC : Catéchisme de l'Église catholique
CEF : Conférence des évêques de France
CERSEC : Comité d'écriture et de relecture du nouveau Statut de l'Enseignement catholique
CESE : Comité économique, social et environnemental
CLIS : Classe d'inclusion scolaire
CNEAP : Conseil national de l'Enseignement agricole privé
CNEC : Comité national de l'Enseignement catholique
CODIEC : Comité diocésain de l'Enseignement catholique
CREC : Comité régional de l'Enseignement catholique
DDEC : Direction diocésaine de l'Enseignement catholique
FNOGEC : Fédération nationale des organismes de gestion de l'Enseignement catholique
ISFEC : Institut supérieur de formation de l'Enseignement catholique
OGEC : Organisme de gestion de l'Enseignement catholique
OPE : Observateur participant externe
OPI : Observateur participant interne
RENASUP : Réseau national de l'enseignement supérieur privé de l'Enseignement catholique

SGEC : Secrétariat général de l'Enseignement catholique
SNCEEL : Syndicat national des chefs d'établissement de l'enseignement libre
UGSEL : Union générale sportive de l'enseignement libre
URCEC : Union des réseaux congréganistes de l'Enseignement catholique

Préface

Cet ouvrage traite d'un sujet très peu exploré, la mission du chef d'établissement catholique d'enseignement en France, et c'est là, déjà, un premier mérite. L'Enseignement catholique, qui a suscité et suscite encore bien des interrogations, voire des polémiques, reste, paradoxalement, largement impensé. Ce travail peut donc grandement aider les acteurs de l'école catholique à mieux situer leur mission, et contribuer à éclairer les observateurs extérieurs sur la spécificité d'une institution complexe. Le point de vue retenu pour mener à bien cette recherche est aussi d'un grand intérêt. Amaury de Bannes, en effet, est lui-même chef d'établissement, membre de nombreuses instances de l'Enseignement catholique, et a participé au Comité d'écriture et de relecture du Statut de l'Enseignement catholique, publié le 1er juin 2013. Il se situe dès lors comme un « observateur participant », ce qui permet, à la fois, une connaissance de l'intérieur de la fonction étudiée et une distance rendue possible par l'analyse de nombreux textes de référence et le dépouillement de quelques questionnaires renseignés par d'autres chefs d'établissement. Évitant l'écueil d'une trop forte subjectivité et le surplomb du point de vue de Sirius, Amaury de Bannes assume une posture exigeante, toujours attentif à la scientificité requise par un travail universitaire.

Amaury de Bannes explicite avec profondeur le cœur de la mission de chef d'établissement dans l'Enseignement catholique, tel que le précise l'article 145 du Statut de l'Enseignement catholique : « Avec la responsabilité pastorale que lui confère la

lettre de mission, le chef d'établissement a la charge éducative, pédagogique, administrative et matérielle de l'établissement. » Cet article - cas unique dans le Statut de 2013 - reprend mot à mot la formulation retenue, déjà, dans le Statut précédent de 1992, en son article 8. C'est dire que c'est là le fondement intangible de la fonction de chef d'établissement dans l'Enseignement catholique. Une lecture attentive conduit à remarquer que l'adjectif « pastoral » ne fait pas nombre pour qualifier les charges du chef d'établissement. Cet article souligne bien que l'ensemble des responsabilités du chef d'établissement sont traversées par la mission pastorale, qui assure la cohérence de la fonction exercée. Si le chef d'établissement doit, bien entendu, être extrêmement attentif à l'animation spirituelle de l'établissement qu'il conduit, c'est bien l'ensemble de sa responsabilité éducative qui porte la dimension pastorale. Le Statut précise bien, dans son article 18 : « La proposition éducative spécifique de l'école catholique possède ainsi en elle-même une dimension pastorale en tant que mise en œuvre de la mission ecclésiale au service d'une société de justice et de paix. »

Cette approche amène Amaury de Bannes à développer l'essentiel de la mission du chef d'établissement. Comme le Bon Pasteur qui rassemble et conduit le troupeau, le chef d'établissement doit sans cesse rassembler sa communauté éducative en reconnaissant la participation différenciée de chacun et la guider pour porter collectivement le projet éducatif. Le chef d'établissement est ministre de l'unité, chargé de veiller, sans cesse, à la cohésion de la communauté éducative qu'il anime et à la cohérence du projet éducatif à faire vivre. Ce projet est aussi analysé avec beaucoup de rigueur. L'ouvrage permet de comprendre la profondeur de l'appel de la tradition de l'Église à la formation intégrale de la personne humaine, bien apte à relever des défis éducatifs contemporains qui sont aussi finement analysés.

Cette recherche sur la mission éducative de l'Église conduit aussi l'auteur à des développements ecclésiologiques. La mission du chef d'établissement, en effet, ne définit pas simplement une fonction. Elle institue l'établissement. « Le caractère institutionnel d'une école catholique procède de la mission confiée à une personne. » (Statut de l'Enseignement catholique, article 153). Le chef d'établissement envoyé en mission collabore ainsi à la charge pastorale de son évêque. Il est donné à une communauté qu'il doit accueillir et associer à sa mission. Se vit bien ainsi la double dimension de l'Église, instituée et participative. Le chef d'établissement peut recevoir cette mission en raison de son baptême et les écoles catholiques sont un lieu privilégié pour l'exercice du sacerdoce baptismal des fidèles laïcs.

Cet ouvrage, enfin, s'il permet de mieux comprendre le fonctionnement de l'Institution peut aussi être pour tout chef d'établissement l'occasion de mieux percevoir et comprendre la nature de sa mission, pour un utile travail d'unification personnelle. Il peut grandement aider à un utile et fécond travail de discernement.

On l'aura compris, la mission de chef d'établissement est le pivot cardinal de l'école catholique. Lire cet ouvrage permet non seulement de mieux appréhender la nature d'une fonction unique et originale, mais aussi de connaître en profondeur la spécificité du projet d'éducation de l'école catholique. La mission du chef d'établissement n'est lisible que si l'on prend le temps d'une connaissance approfondie de la mission éducative de l'Église. C'est ce que permet, avec beaucoup de justesse, ce travail de recherche.

J'ai connu jadis Amaury de Bannes comme jeune enseignant et j'ai pu apprécier ses compétences. Je me réjouis qu'on ait pu lui confier la responsabilité de chef d'établissement. Et je me réjouis, plus encore, qu'il ait consacré du temps et de l'énergie

à la production de ce travail universitaire de qualité, qui peut, simultanément, aider les acteurs de l'Enseignement catholique à mieux comprendre la tâche qu'ils ont choisi d'exercer et l'environnement à mieux percevoir l'engagement éducatif de l'école catholique. C'est là une contribution bienvenue et précieuse en ces temps d'appropriation du Statut de l'Enseignement catholique.

Claude Berruer
Adjoint au Secrétaire général
de l'Enseignement catholique français.

Introduction

I. Contexte de la recherche et terrain d'enquête

Notre recherche s'inscrit dans le cadre des sciences humaines et sociales et des sciences de l'éducation, ces dernières constituant une discipline singulière, parce que pluridisciplinaire. En effet, elles « constituent une discipline nourrie d'autres disciplines : la philosophie, la sociologie, la psychologie, [...] les didactiques. En France, le Conseil national des universités classe les sciences de l'éducation dans le groupe 12 rassemblant des sections dites pluridisciplinaires » (Groux, 2013, p. 15). Aussi, le professeur Charlot – dans un ouvrage consacré aux enjeux et aux défis que représentent les sciences de l'éducation – s'interroge : « Sont-elles ambiguïté, incertitude, métissage ? Il se pourrait que ce qu'on reproche à la discipline comme faiblesse épistémologique soit en fait une caractéristique de l'objet dont elles traitent : global, multidimensionnel, insaisissable » (Charlot, 1995, p. 27).

Or, dans cette perspective, un travail de recherche ayant pour objet la mission du chef d'un établissement catholique d'enseignement en France nous a semblé judicieux pour plusieurs raisons que nous exposons maintenant.

1. Le sujet concerne directement plusieurs milliers de personnes et n'a pas fait l'objet d'une recherche doctorale

La problématique traitée concerne la mission des chefs d'établissement de l'Enseignement catholique en France, lesquels

ont accueilli en 2013-2014 : 2,42 millions d'élèves et 134 500 enseignants dans 8 970 établissements[1].

Par conséquent, l'objet de notre recherche intéresse potentiellement un nombre important de personnes. D'autant que l'enquête réalisée par Gabriel Langouët et Alain Léger démontre que près d'un élève sur deux en France est inscrit, à un moment de sa scolarité, dans un établissement catholique d'enseignement. En effet, ces deux sociologues ont établi quelques constats fondamentaux :

> La fonction de l'école privée répond moins aujourd'hui à des fidélités religieuses qu'à des demandes consuméristes. Le poids du privé, mesuré par une enquête longitudinale, est beaucoup plus fort que dans la statistique synchronique annuelle, qui le réduit à 14 % pour l'élémentaire et à 21 % pour le secondaire. Le rapport des deux secteurs à la démocratisation de l'école est complexe : le privé, socialement plus élitiste par son recrutement, est plus égalisateur dans son fonctionnement, et le public, plus accueillant pour les classes populaires, creuse l'écart dans les résultats entre les enfants de cadres et les enfants d'ouvriers. Enfin, il existe des scolarités composites qui font alterner les deux secteurs, dans l'espoir d'une meilleure réussite. L'enquête réalisée en 1993-1994 […] s'efforce de saisir l'ensemble des scolarités de la fratrie. 5 265 questionnaires sont exploitables […] : les parcours composites concernent 44,8 % des enfants. […] Le phénomène nouveau est bien celui des scolarités qui alternent privé et public et que les sociologues baptisent du terme de « zapping » (Establet, 1998, p. 630-632).

Or, si près d'un élève sur deux est accueilli à un moment de sa scolarité dans un établissement catholique d'enseignement,

1. *Enseignement catholique actualités (Eca)*, n° 359, février – mars 2014, Encart : Les chiffres clefs de l'Enseignement catholique, p. 2.